

## Communiqué de presse

6 décembre 2018

### Inauguration de la Place du 1<sup>er</sup> août

**Ce 6 décembre 2018, jour de la St-Nicolas, correspond, après plusieurs mois de travaux, à l'aboutissement de la réhabilitation de la Place du 1<sup>er</sup> Août qui voit l'inauguration de la nouvelle gare routière de même que les nouveaux locaux du point de vente transN.**

Rappelons que cette réalisation, bénéficiant d'un soutien financier fédéral, fait suite à un concours d'idées lancé en 2014 et dont les résultats ont été présentés à la population en 2015 à l'Ancienne Poste. C'est ensuite en 2017 que le Conseil général de la Ville du Locle acceptait un crédit de Fr.1,4 million pour la concrétisation de cette gare routière sur la place du 1<sup>er</sup> Août.

L'élément déclencheur aura sans aucun doute été le projet du « Remontoir », reliant la gare ferroviaire au centre-ville, dont la mise en service a eu lieu en 2015. La Place du 1<sup>er</sup> août propose ainsi un lien direct entre les trains et les bus, favorisant une meilleure lisibilité de l'offre de même qu'une amélioration de l'attractivité des transports publics. Cette Place s'inscrit également dans la continuité de la requalification du centre-ville et du renforcement de son urbanité.

Les changements sont d'importance puisque, dès le 10 décembre, toutes les lignes transN de même que les cars postaux transiteront par cette place. Les modifications verront la suppression des arrêts « Jardin Klaus », « Place du Marché », « Mireval », « Gare » et « France » qui ne seront plus nécessaires. Cette inauguration correspond également à la mise en place de nouveaux horaires transN qui verront notamment ceux des lignes interurbaines 360 et 361 Le Locle-La Chaux-de-Fonds être alternés avec ceux de la ligne ferroviaire au départ du Locle afin de mieux se compléter.

Grâce à la proximité des deux gares, les correspondances entre les bus et les trains sont améliorées pour un meilleur confort des voyageurs. A noter que le nouvel arrêt s'intitule : « Le Locle, Gare/centre-ville ».

./.

De nouveaux locaux accueillent depuis le 30 novembre le point de vente transN à la rue de la Côte 8, en remplacement de celui du Jardin Klaus. Les heures d'ouverture ont été adaptées et les guichets sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. En dehors des heures d'ouverture, les clients disposent de distributeurs et de bornes d'information des deux côtés de la gare routière.

Regroupant les citoyens et les autorités politiques neuchâteloises, dont le président du Grand Conseil, cette manifestation festive a également été l'occasion de dévoiler une œuvre décalée de Plonk et Replonk « *La revanche* » et une plaquette de remerciements aux travailleurs qui ont contribué à la réalisation de cette gare routière.

Le Locle, le 6 décembre 2018.

*Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.*